Session 3 juillet 2023



Projet d'intervention de la présidente Marie Hélène CAZAUBON (Seul le discours prononcé fait foi)

Madame La Préfète,

Madame la Présidente,

Madame La Directrice,

Mesdames, Messieurs,

C'est peu de dire que le dernier trimestre qui vient de s'écouler n'a pas été un long fleuve tranquille pour l'agriculture landaise avec la résurgence inattendue de l'Influenza aviaire et les aléas climatiques - pluies torrentielles, orages, grêle - qui se sont déchaînés de manière très localisée mais avec une rare violence depuis la mi-mai.

L'actualité nationale et régionale a été rythmée par les travaux conduits sur le **Pacte et la Loi d'orientation et d'avenir agricole** (PLOA). Tous les rapports et synthèses émanant des groupes nationaux et des 13 régions ont été remis à M. Fesneau le 6 juin dernier. Ces derniers jours, le ministre a présidé une réunion où il a tracé les grandes orientations qui devraient déboucher à l'automne sur un projet de loi.

A date entre ce qui sera du ressort de la loi ou du pacte n'est pas complètement tranché. Sur le volet adaptation au changement climatique un consensus se dégage pour mettre en place un diagnostic gestion des risques, un droit à la prise de risque par l'expérimentation, et des paiements pour services environnementaux.

Concernant la gestion de l'eau, la création de ressources, l'idée n'est pas de refaire un « Varenne de l'eau » mais plutôt une mise en œuvre opérationnelle le plus rapidement possible, de raccourcir les délais entre l'émergence des projets et leur réalisation, et de tenter de rattraper l'important retard de la France sur la REUT. Par ailleurs, Mr le ministre nous a confirmé lors de la session de CDA France mercredi dernier que lors de la présentation du « plan eau » par le Président de la République le 30 mars dans les Hautes Alpes, Mr Macron a bien parlé de sobriété - à l'hectare pour ce qui nous concerne- mais que le monde agricole n'était pas concerné par les – 10%. Il n'y a plus qu'à faire descendre cette information car elle n'a pas été comprise partout de cette façon. J'en profite aussi pour vous dire que nous sommes fermement opposés à la proposition de revalorisation de la redevance pour pollutions diffuses de 30 millions d'euros perçues par les agences de l'eau et qui sera immanquablement répercutée sur les produits achetés par les agriculteurs.

Enfin un conseil de la planification écologique, placé sous l'autorité de Mme la Première Ministre et visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, va se réunir cette semaine en présence du Président de la République pour décliner les actions à déployer à court et moyen terme dans tous les secteurs de l'économie — transport, bâtiment, industrie, agriculture et énergie - de manière transversale. Mais il faudra - et nous y veillerons - de la cohérence entre toutes ces actions et politiques

publiques, traiter avec les mêmes grilles de lecture les importations ... et s'il y a des objectifs, il faudra également des moyens d'accompagnement et des transitions dans le temps.

Avant de rentrer dans les évènements qui ont impacté notre département, je ne peux passer sous silence le fameux rapport de la Cour des Comptes sur l'élevage bovin, et notamment le déchainement médiatique qui a suivi cette publication. Sur le fond, les questions initialement posées et qui auraient dû être exclusivement traitées « les interventions publiques en faveur des éleveurs bovins », les réflexions sont intéressantes même si beaucoup de remarques apportées tant par les chambres d'agriculture ou le syndicalisme n'ont pas été ni reprises ni retranscrites, même partiellement.

La présidente de la 2^{ème} cour est coutumière du fait mais Sébastien Windsor notre Président a rencontré très récemment Mr Moscovici pour s'en expliquer. Les préconisations visant à accélérer la décapitalisation actuelle tout comme pointer du doigt une filière et des métiers déjà en souffrance de revenus a été perçu comme une blessure et une attaque tant inattendue qu'infondée, totalement hors sujet et en dehors des missions et compétences de la cour des comptes.

L'élevage français, néo-aquitain comme landais est très majoritairement un élevage à l'herbe, est notre puits de carbone comme l'est également la forêt, sur des surfaces inconvertibles riches de biodiversité et qui ne peuvent être valorisées que par des herbivores. Si l'on rajoute à cela que dans le même temps M. Le Maire a inauguré et fait la promotion d'une usine spécialisée dans les alternatives végétales à la viande, cela fait beaucoup.

Cela nous a conduits à élaborer le manifeste que vous avez dans vos dossiers « l'élevage bovins landais, source de vie de notre territoire ». Cependant au-delà des conclusions « hors sol » des magistrats de la rue Cambon, plus près de nous - sur le plancher des vaches landaises- nous avons été alertés depuis quelques jours par des problèmes rencontrés au niveau de l'abattoir d'Hagetmau, dossier qui nous tient particulièrement à cœur tant pour la pérennité de nos filières d'élevage que parce que depuis 2019 nous avons dépensé beaucoup d'énergie et d'argent pour le maintien de cet outil, dernier site d'abattage du département.

Mme la préfète je sais qu'avec vos services, vous êtes totalement mobilisée et poursuivez le même but que nous. Vous êtes en contact permanent tant avec le PETR, propriétaire de l'outil, que les gestionnaires afin que via une obligation de moyens et de résultats de leur part nous arrivions à un agrément définitif que j'appelle de mes vœux. C'est je crois l'esprit de la décision que vous avez prise ce matin avec un renouvellement provisoire pour 3 mois. J'espère que lors de la journée départementale de l'élevage du 2 septembre prochain à Hagetmau – vous avez l'affiche dans vos dossiers - un grand pas aura été franchi et que vous serez en mesure de nous annoncer de bonnes nouvelles.

L'autre sujet, inattendu lui aussi, qui s'est invité à notre actualité depuis début mai est celui de **l'Influenza Aviaire** après il faut le souligner, **la réussite du Plan Adour** où nous avons évité cet hiver tant l'introduction que surtout d'ailleurs une diffusion massive du virus. Alors même que nous avions engagé une réflexion sur une évolution du plan, **cette résurgence inattendue nous interpelle**

et a suscité de nombreuses interrogations car nous espérions pouvoir arriver au 1^{er} octobre, date officielle de mise en œuvre de la vaccination, sans avoir à remettre en place les dispositifs de crise -abattages de foyers, dépeuplements, gestion de l'équarrissage et des équipes GT logistics, En dehors des multiples réunions régionales ou nationales où les chambres ne sont pas toujours conviées et je le déplore à nouveau, à ma demande et je vous en remercie Mme la Préfète, vous avez organisé deux réunions en préfecture, la 1ère le 17 mai dernier pour aborder les volets humains, économiques et technique, la 2ème mi –juin pour tirer un 1^{er} bilan de la crise avec 25 foyers dans notre département.

Sur le plan humain, les services de la MSA comme les équipes de la Chambre, de l'état et des groupements de producteurs ont fait le maximum pour accompagner les éleveurs dans leur désarroi, voire colère. Très tôt également avec les 4 chambres du bassin de l'Adour nous avons organisé un webinaire afin d'apporter des explications sur ce nouvel épisode avec une endémisation probable du virus dans l'environnement, et pour exprimer nos demandes notamment en matière économique. Dans un premier temps par la mise en place rapide d'avances par l'Etat, avec renégociation des VMO pour coller au plus près des coûts de production, avec possibilité - c'est notre demande auprès des organismes bancaires qui ont répondu favorablement - de préfinancer les indemnisations annoncées par l'Etat sur les volets abattages et pertes d'exploitations. Le Conseil régional par la voix de sa représentante avait indiqué qu'elle porterait, relayerait la demande de prise en charge des intérêts bancaires afin que ces

avances de trésorerie ne coûtent rien aux éleveurs. Il convient aussi de souligner que l'état a porté le taux d'acompte des indemnisations sanitaires de 75 à 85 % pour tous les abattages ordonnés depuis le 1^{er} mai 2023.

Nous avons aussi demandé la possibilité d'avoir une année blanche même si cela est très difficile à réaliser, et tout du moins de rechercher toutes les voies possibles pour alléger la charge financière des éleveurs via le FAC ou des prises en charges de cotisations MSA. A ce stade, je ne veux pas oublier non plus la situation des entreprises de transformation dont les pertes se chiffrent en dizaines de millions d'euros, avec une révision à la baisse de leurs indemnisations en 2024 ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour elles tant elles ont été fragilisées par ces successions de crises. Au-delà de ce que peut faire l'Etat ou les organisations professionnelles, je n'oublie pas- mais Mme Degos le détaillera — le rôle déterminant du Conseil Départemental toujours présent à nos côtés pour passer au mieux ces crises et préparer l'avenir.

Une 1^{ère} enveloppe de 1,9 million d'euros avait été fléchée dès le début de ce nouvel épisode notamment pour prendre en charge les analyses libératoires.

Redonner de la visibilité et de la résilience à ce fleuron, cela passe par la vaccination tant attendue. Nous aurions tous souhaité qu'elle se mette en place le plus tôt possible, de manière progressive, dès les premières remises en place des canetons dans nos élevages. Cela ne sera pas probablement possible et nous le regrettons vivement car nous allons vivre quelques semaines avec une épée de « damoclès » au- dessus de nos têtes.

Au niveau national nous portons toujours les mêmes revendications : prise en charge totale par l'Etat pendant les 2 ou 3 premières années, baisse du coût de la surveillance notamment pour les petits lots et du monitoring, mutualisation de l'éventuel reste à charge entre toutes les filières avicoles car la filière canard va protéger toutes les autres, voire même participation du Conseil Régional sur le suivi, traçabilité des lots vaccinés sur la Bd avicole......

Tous ces éléments ont été maintes fois évoqués et sont parfaitement connus mais **j'ajouterai deux grandes dangers**, un peu en dehors de nos radars et préoccupations de terrain, qui menacent notre filière et qui demandent une attention, une mobilisation professionnelle car les associations anti-spécistes ou animalistes sont très actives avec au niveau communautaire la :

- Révision de la directive bien-être animal, et la problématique des cages versus logements collectifs
- **Révision des normes de commercialisation des volailles** qui datent de 1991, dont la définition de ce qu'est un foie gras (minimum 300 g pour un canard, et 400 g pour les oies).

Concernant, et pour en terminer avec l'Influenza Aviaire, je voulais également souligner le travail des interprofessions CIFOG et AIRVOL pendant cette nouvelle crise, mais aussi l'urgence de réaliser les nettoyages- désinfections car il ne faut pas rajouter une crise à une autre avec les volailles festives. J'espère que les demandes de levées de zones à partir de fin juin, et une étroite collaboration DRAAF- DDETSPP 40 permettra aux opérateurs de

de programmer les mises en places de volailles festives, et donc de maintenir cette activité, économiquement primordiale, pour la fin de l'année 2023. C'est un enjeu crucial pour nos producteurs et nos entreprises.

Ces dernières semaines ont été marquées par les premières déclarations version « nouvelle PAC ». Dire que cela a été simple serait mentir. Malgré des webinaires, réunions d'informations ou prestations individuelles, nous avons consacré beaucoup plus de temps sur les dossiers. Dire que l'outil Télépac a été au rendezvous serait mentir également car pendant plus d'un mois nous avons attendu des versions opérationnelles qui ne venaient pas et donc en moyenne nous avons ouvert deux fois les dossiers, cela a d'ailleurs conduit le ministère à prolonger de 15 jours la date de clôture du dépôt des déclarations. Et je ne parle pas de précisions attendues sur le droit à l'erreur ou le suivi via le 3STR (système de suivi des surfaces en temps réel)et ses feux vert-orange et rouge qui constitue une nouvelle façon de vérifier les couverts végétaux et l'existence d'une activité agricole des parcelles des exploitants sur la base d'images satellites analysées par une intelligence artificielle. J'espère en tout cas que nous ne revivrons pas ce qui s'était passé en 2015 avec des retards des acomptes, des aides bio qui avaient mis un an à arriver.

Mme la directrice, les agriculteurs landais auront besoin de leurs aides au 16 octobre mais je sais que nous pouvons compter sur l'engagement de vos collaborateurs pour y arriver.

En lien avec les intempéries qui s'accumulent depuis fin mai la chambre d'agriculture a sollicité la DDTM pour faire reconnaitre le caractère exceptionnel des événements climatiques du printemps et la mise en œuvre de la situation de force majeure avec des impossibilités de semis — je pense notamment à la zone armagnacaise - ou des accidents ou destructions de cultures que nous avons pu observer lors de notre tournée « calamités » du 16 juin dernier. Mme la directrice mes services vous ont transmis un dossier complet cette fin de semaine dernière qui vaut donc demande officielle de notre part de déclenchement du cas de force majeure.

J'espère que ces procédures vont aboutir, de manière simple, même si depuis le 1 er janvier le régime des calamités agricoles a évolué vers un dispositif assurantiel tel que nous l'avions présenté lors de notre session de septembre dernier et que la DDTM s'apprête à détailler aux membres du CDE d'ici fin juillet. Je tiens à signaler que depuis la semaine nous avons relayé sur notre site internet et via une newsletter la fiche de signalement de la DDTM qui recense aussi bien les pertes de récolte que de fonds.

Souhaitons que le climat nous laisse un peu tranquille car même si comparativement à 2021 et 2022, et à ce jour, nous avons été relativement épargnés par les dégâts de grêle, l'ADELFA a déjà géré 20 alertes, déclenché des tirs, soit autant d'interventions que pour l'année 2022 qui était déjà la plus importante depuis 2008.

Des compléments budgétaires sont à prévoir pour permettre à l'Adelfa et Mr Piet, son président, de faire face à ces charges exceptionnelles et de passer l'année.

Je voudrai terminer mon intervention pour souligner divers points. En premier lieu la signature de la convention SDIS-Union landaise de DFCI —Association des Maires et la chambre d'agriculture, sous votre patronage Mme la préfète, convention qui décrit la manière dont les agriculteurs volontaires peuvent dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts mettre leurs points de prélèvements d'eau à disposition du SDIS.

Je voudrai aussi que nous puissions connaître un été « tranquille » d'un point de vue des aléas climatiques ou sanitaires afin que nous puissions profiter pleinement des nombreuses animations dont la dizaine de comices agricoles qui font la promotion de notre élevage avant la journée départementale de début septembre, comme des près de 60 MPP qui sont programmés et dont le lancement de la saison a été fait à Mont de Marsan le 9 juin.

Notre département, ses produits, ses paysages et terroirs, ses champions d'exception avec M. André Darrigade et les 50 ans de la victoire du "montois" Luis Ocana seront mis à l'honneur avec les 2 étapes landaises du tour de France.

Nous avons donc une double occasion de mettre en avant l'excellence de notre agriculture avec demain à Dax, au sein du village gourmand, nos producteurs de Bienvenue à la Ferme, et à St Sever où la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs, associés à Maïsadour, proposeront un moment festif au Cloître des Jacobins.

J'en profite Mme la préfète pour vous redire que c'est à vous que revient cette année l'honneur d'organiser la cérémonie de remise des prix des médaillés au concours général sans oublier ni le lycée agricole comme nos éleveurs qui ont raflé la mise dans les concours Blond ou Prim'Holstein.

Je vous remercie de votre attention